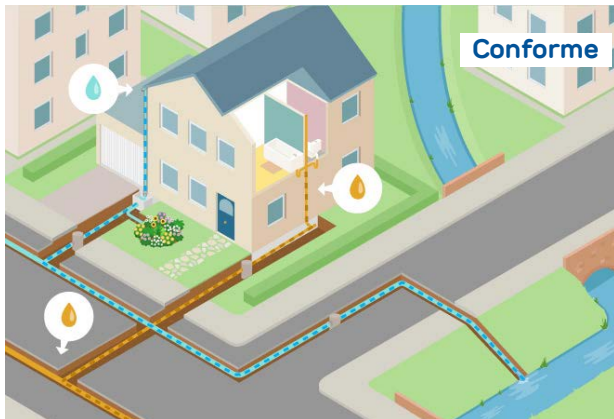
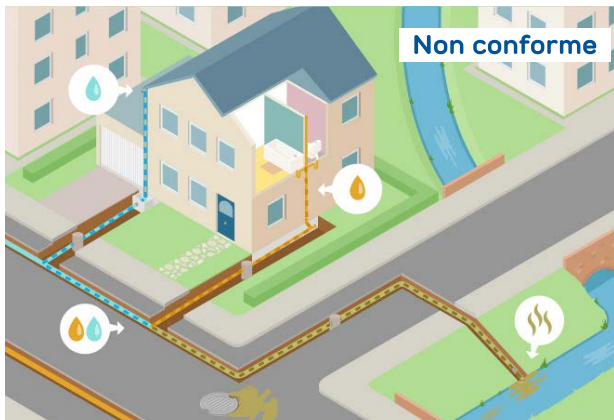


Qu'est-ce qu'un assainissement conforme ?



Les eaux usées sont bien séparées des eaux pluviales et seront dépolluées en station d'épuration.

Si vous avez un jardin, vous pouvez infiltrer vos eaux pluviales ou les stocker dans une cuve avant leur utilisation pour l'arrosage par exemple, vous permettant ainsi une économie d'eau.



 Eaux pluviales  Eaux usées  Pollution

Les eaux usées sont mélangées aux eaux pluviales et se retrouvent dans la nature sans aucun traitement. En cas de forte pluie, un apport important des eaux pluviales cause la montée en charge du réseau provoquant des débordements sur les voiries ou dans les habitations.

HYDREAULYS, qui sommes-nous ?

HYDREAULYS est un établissement public de coopération intercommunale.



Il a en charge :

- > La collecte des eaux usées et pluviales
- > Le transport
- > Le traitement
- > Le bon état écologique du ru de Gally

Au total, le territoire d'HYDREAULYS s'étend sur 31 communes des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.



Contact

12 rue Mansart - 78000 Versailles
01 39 23 22 60

Retrouvez toutes les informations concernant HYDREAULYS sur :

www.hydreaulys.fr

et sur nos réseaux sociaux



Aide financière à la mise en conformité de vos branchements d'assainissement



HYDREAULYS

Pourquoi mettre ses évacuations d'assainissement en conformité ?



Agir pour l'environnement

Pour éviter la pollution des cours d'eau, la conformité des branchements de votre habitation est essentielle. Une mauvaise séparation de vos réseaux peut nuire au milieu naturel et présenter un risque sanitaire.

En assainissement de type séparatif, les eaux usées des habitations sont collectées séparément des eaux pluviales et acheminées jusqu'à la station d'épuration pour être traitées. Les eaux pluviales, collectées dans des réseaux différents sont, quant à elles, rejetées dans les cours d'eau.

Si vos eaux usées se déversent dans le réseau d'eaux pluviales, ce sont des eaux non traitées polluantes qui sont directement rejetées dans le milieu naturel !

À l'inverse, si vos eaux pluviales se déversent dans les réseaux d'eaux usées, elles peuvent, en cas de fortes pluies, les faire déborder. Elles nuisent aussi à l'efficacité du traitement en station d'épuration, et peuvent générer une pollution de l'eau une fois restituée dans le milieu naturel.



Station d'épuration Carré de Réunion



Être conforme à la réglementation

Vous raccorder au réseau public d'assainissement est une obligation réglementaire.

La conformité des branchements de votre habitation est une obligation réglementaire qui garantit le bon fonctionnement du réseau public d'assainissement et contribue à la protection de l'environnement et à la santé publique.

Si votre habitation est raccordable au réseau public d'assainissement, le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau. Mais il doit être fait sans délai pour une nouvelle construction ou pour tout aménagement ou extension entraînant une modification des évacuations.

Le certificat de conformité doit être effectué pour chaque vente, c'est une obligation du règlement d'Hydreaulys. Il garantit la transparence vis-à-vis de l'acheteur sur la conformité des installations d'évacuation des effluents vers le réseau public d'assainissement.

HYDREAULYS vous aide à vous mettre en conformité !



Jusqu'à 6000 € sans conditions de ressources

HYDREAULYS et l'agence de l'eau Seine-Normandie vous accompagnent dans vos travaux de mise en conformité. Vous pouvez bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à **5 000 €**, sans conditions de ressources.

Une participation est également possible, à hauteur de **1 000 €**, pour la déconnexion de vos eaux pluviales du réseau public (afin de les infiltrer sur votre parcelle ou de les stocker).

Comment procéder ?



Faites établir **un contrôle de conformité** par notre délégataire, ou sous son contrôle.



Si votre habitation est diagnostiquée non conforme, faites établir **un devis pour la mise en conformité de votre assainissement ou/et pour la déconnexion de vos gouttières.**



Déposez votre demande d'aide financière auprès d'HYDREAULYS

- ➔ Renseignez le formulaire de demande d'aide financière, complété des pièces jointes.
- ➔ À réception du dossier complet, HYDREAULYS vous adressera sous 1 mois, un courrier pour vous confirmer si vos travaux sont éligibles et le montant de l'aide allouée.

12 rue Mansart - 78000 Versailles
contact@etaso.fr



Réalisez vos travaux (sous 6 mois maximum).



Réalisez un diagnostic de conformité par notre délégataire.



Finalisez votre demande auprès d'HYDREAULYS.

- ➔ Renvoyez la facture acquittée des travaux et le diagnostic de conformité pour versement de l'aide.
- ➔ L'aide vous sera versée dans un délai maximum de 6 mois.